ottps://www.assemblee-pationale.fr/dvp/15/questions/OANR5I.150E44948



15ème legislature

| Question N° : 44948 | De M. André Chassaigne (Gauche démocrate et républicaine - Puyde-Dôme) | | | Question écrite |
|---|---|--|---|-----------------------|
| Ministère interrogé > Économie, finances et relance | | | Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique | |
| Rubrique >pouvoir d'achat | | Tête d'analyse >Conséquences de la hausse des prix des carburants et de l'énergi | Analyse > Conséquences de la carburants et de l'énergie. | a hausse des prix des |
| Question publiée au JO le : 22/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat) | | | | |

Texte de la question

M. André Chassaigne interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les conséquences de la hausse des prix des carburants et de l'énergie. La hausse du prix de l'énergie et des carburants asphyxie tout autant les particuliers que les entreprises. En effet, cette hausse, sans précédent, fragilise le pouvoir d'achat des Français, déjà fortement amputé par les nombreuses hausses constatées des prix de produits de première nécessité. Les entreprises, à fortiori celles grandes consommatrices d'énergie ou de carburant, sont également touchées par ces hausses, mais également par celle des prix des matériaux. Ainsi, les trésoreries des entreprises des secteurs agricoles et forestiers, des secteurs des transports et du bâtiment et des travaux publics sont particulièrement fragilisées. Les petites et moyennes entreprises vont éprouver de grandes difficultés à passer ce cap, dont personne ne connaît encore ni l'ampleur, ni la fin. Certes le Gouvernement a annoncé plusieurs mesures, notamment une ristourne de 15 centimes lors de passage à la pompe et une hausse des indemnités kilométriques de 10 % lors de la prochaine déclaration fiscale des revenus. De plus, certaines compagnies pétrolières ont également annoncé des réductions sur le prix des carburants. Cependant, il est indéniable que ces aides sont mineures face à l'ampleur des hausses constatées et que, malgré ces annonces, le pouvoir d'achat des Français devant également faire face à une augmentation des produits de première nécessité et à une hausse généralisée des denrées alimentaires et autres, est durement impacté et de manière durable. Il est également à craindre de nombreuses liquidations d'entreprises sans aide conséquente et immédiate de l'État. L'abaissement temporaire du taux de la TVA à 5,5 % pourrait avoir un rôle d'amortisseur face à cette flambée des prix dont les effets sont dévastateurs pour les particuliers et les entreprises. Au regard de ces arguments, il lui demande de prendre immédiatement des mesures plus conséquentes palliant les effets de la hausse des prix de l'énergie et des carburants et des denrées de première nécessité.